

# UN MINISTRE DISQUALIFIÉ

Dès son arrivée au ministère de l'Éducation Nationale en 2017, Jean Michel Blanquer, contrairement à ce qu'il avait annoncé, a mis en place des réformes profondes du service public d'éducation. Réformes qui visent toutes à renforcer l'autoritarisme à tous les niveaux au sein de son ministère.

- ▶ Homme de réseaux, il nomme aux postes clefs du ministère des proches, tous d'obédience libérale. Il ira même jusqu'à créer ex nihilo un syndicat lycéen dont la plupart des membres sont adhérents du mouvement des jeunes avec Macron, syndicat largement subventionné par Blanquer.
- ▶ Il met en place une réforme du lycée, contre l'avis la profession. Réforme qui vise à casser les filières de formation. De plus, combinée à la mise en place du dispositif ParcoursSup, elle installe l'hyper-responsabilisation dans les choix d'orientation des élèves et des familles, lesquels porteront alors le poids de l'échec si le plan d'études envisagé ne fonctionne pas.
- ▶ Il supprime près de 2000 postes par an dans le second degré alors que les effectifs augmentent.
- ▶ Il applique avec zèle la loi dite de transformation de la fonction publique qui transforme les fonctionnaires responsables en simple exécutants et qui limite les possibilités de défense collective à travers la réduction des champs d'interventions des CAPA.
- ▶ Il est aussi le ministre qui a eu la gestion la plus catastrophique de la crise sanitaire. Ses déclarations péremptoires ont été bien souvent contredites par les faits ou les déclarations du Premier Ministre et du Président de la République.
- ▶ Il a une vision laïciste de la République qui détourne la laïcité de sa dimension émancipatrice, celle de la loi de 1905, pour en faire une base de clivage excluante, à l'égard notamment des musulmans.
- ▶ Il a empêché la profession de rendre un hommage solennel à Samuel PATY en refusant de banaliser une demi-journée de cours dans tous les établissements de France.
- ▶ Il évoque la nécessité de revaloriser les personnels mais son Grenelle ne débouche sur aucune annonce de programmation budgétaire, ignorant nos revendications légitimes.
- ▶ Il transforme la formation des maîtres, déjà mal en point, en une entrée dans le métier par apprentissage et en utilisant les étudiants stagiaires comme des moyens d'enseignement.

JM Blanquer est devenu le ministre le plus impopulaire depuis C Allègre. Il désespère même ses rares soutiens dans les salles des profs.

Une seule conclusion s'impose, un changement de ministre et surtout un changement de politique éducative immédiatement !

Jean Pascal MERAL

## S3 BORDEAUX BULLETIN SYNDICAL

n°226 - mai, juin, juillet 2021



### Sommaire

P2 - Rapport d'activité académique  
P3 - Rapport d'activité certifié.e.s  
P3 - Rapport d'activité CPE  
P4 - Rapport d'activité agrégé.e.s  
P4 - Rapport d'activité voie techno et pro  
P5 - Rapport d'activité PsyEN  
P5 - Rapport d'activité Entrée dans le métier  
P6 - Rapport financier académique  
P6 - Rapport d'activité non-titulaires  
P7 - Rapport d'activité Formation syndicale

P7 - Rapport d'activité retraité.e.s  
P8 - Profession de foi Unité et Action  
P9 - Liste des candidats Unité et Action  
P10 - Profession de foi école émancipée  
P11 - Liste des candidats école émancipée  
P12-13 - Rapport d'activité et liste des candidats - Dordogne  
P13-14 - Rapport d'activité et liste des candidats - Pyrénées Atlantiques  
P14-15 - Rapport d'activité et liste des candidats - Landes  
P16-17 - Rapport d'activité et liste des candidats - Gironde  
P18-19 - Rapport d'activité et liste des candidats - Lot et Garonne  
P20 - Comment voter

Imprimerie Lestrade - av. Jean Zay - BP 20079 - 33151 Cenon cedex - Directeur de publication : Jean Pascal Méral - CPPAP : 1024507145

Comité de lecture : Guilaine DE SAN MATEO - Conception graphique : Stéphane Lestage - Abonnement annuel : 18€ - ISSN n°2606-2054

## RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

Les modifications des statuts du SNES votées au Congrès national à Rennes en mars 2018 ont porté à 3 ans tous les mandats exécutifs. Ce rapport couvre donc la période mars 2018 à mars 2021. Ces trois années ont confirmé l'orientation libérale des gouvernements Philippe et Castex. Les attaques contre les droits des salariés du privé comme du public ont été incessantes. Le ministre Blanquer a poursuivi tout au long de ces trois années une politique de destruction de tous les fondements de l'école républicaine avec des réformes profondément inégalitaires et des suppressions de postes chaque année malgré les hausses d'effectifs dans le second degré accentuant le désengagement de l'État dans la formation de la jeunesse.

L'année 2018 a été marquée par la lutte des cheminots contre la réforme de la SNCF mettant fin à leur statut. Malgré une forte mobilisation sur plusieurs mois, le gouvernement n'a pas fléchi. Ce qui lui a donné un point d'appui afin de lancer le projet de loi « de transformation de la fonction publique ». Ce projet annonçait la suppression de tout contrôle paritaire pour les mutations et les promotions. Ce fut un des thèmes de la campagne des élections professionnelles de 2018. Campagne qui a permis d'expliquer plus encore le travail des élu-es des personnels en commission pour convaincre les collègues de voter pour montrer leur intérêt pour le paritarisme et leur confiance dans les syndicats de la FSU. Le SNES-FSU a par ailleurs dressé un bilan objectif de certains acquis sur les carrières depuis la mise en place du PPCR, loin des impostures d'autres syndicats. Ces élections ont permis de confirmer le SNES-FSU en tant que première organisation syndicale (OS) représentative dans notre champ de syndicalisation loin devant les autres OS. Mais la FSU a perdu un siège au CTA pour quelques dizaines de voix, en grande partie à cause du taux d'abstention bien trop élevé dans certains corps et dans quelques établissements.

Le SNES-FSU a été à l'initiative d'une déclaration commune de l'ensemble des OS lors de l'ouverture des dernières opérations du mouvement en juin 2019 afin de signifier l'unanimité syndicale face au déni de démocratie que constitue le nouveau fonctionnement de la mobilité des personnels et de la gestion des carrières.

Tout au long de l'année 2019, le SNES-FSU a informé les collègues sur l'ensemble des projets gouvernementaux concernant l'éducation nationale et la fonction publique. Ces campagnes d'informations ont permis par l'intermédiaire des stages académiques ou départementaux de multiplier les rencontres avec les collègues syndiqués ou non. Les attaques ont été nombreuses : Loi

d'orientation pour « une école de la confiance », loi de transformation de la fonction publique, réforme du système des retraites, transformation de nos métiers, nouveaux programmes infaisables dans des cadres horaires contraints, transformation des examens (bac et DNB).

Le SNES a organisé plusieurs journées de grève et de mobilisation, notamment en juin 2019 lors de la première journée des écrits du bac, suivie par un mouvement, limité mais inédit de rétention des copies, qu'il a soutenu. Cela a contribué à la préparation de la grève du 5 décembre 2019, et à sa réussite exceptionnelle puisque près de 80 % des collègues y ont participé. Le mouvement contre les E3C a pris le relais entraînant une très forte réaction de l'administration, n'hésitant pas à faire intervenir les forces de l'ordre aux abords des établissements et à dévoyer le rôle des équipes mobiles de sécurité au sein des établissements.

La réaction forte de la profession face à la réforme des retraites a permis de mettre sur la place publique la réalité des rémunérations enseignantes. Obligeant le ministre Blanquer et le Président de la République à reconnaître que les enseignants seraient les plus touchés par le passage à une retraite par points.

Le confinement mis en place dans le cadre de la lutte contre la COVID à partir de mars 2020 a rebattu les cartes. Certes, le gouvernement a mis entre parenthèses son projet de réforme des retraites mais il a aussi rapidement oublié ses promesses de revalorisation des métiers de l'éducation nationale. Pour autant, il a montré que la mobilisation du budget de l'État était possible lorsque la situation l'imposait. C'est pour cela que la proposition d'une enveloppe de revalorisation à hauteur de 400 millions est indécente au regard du bilan que le gouvernement avait lui-même fait quelques mois auparavant.

Le confinement a obligé la section académique à se réorganiser rapidement afin de maintenir le contact avec l'ensemble des personnels. Nous avons renforcé l'accueil téléphonique, le suivi des courriels et développé les possibilités d'organiser des visio conférences.

Nous avons continué à porter la voix des personnels dans toutes les instances dans lesquelles nous siégeons. Travail chronophage car en tant que syndicat majoritaire nous siégeons dans toutes les instances. Cela nous permet de continuer à peser dans les discussions avec l'administration et à rendre le dialogue avec le SNES-FSU incontournable dans ces instances dont :

➔ Le CTA (comité technique académique) qui présente les bilans et les perspectives de gestion budgétaire en plus des questions d'égalité hommes-femmes, d'inclusion scolaire, de formation continue. C'est l'instance, présidée par le Recteur, la plus « politique »

➔ Le CHSCTA (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique) qui a permis au SNES de relayer pendant la crise sanitaire les questions des collègues et faire clarifier le positionnement de l'administration.

➔ Le CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale) avec la Région et les parents d'élèves qui traite par exemple de la question de la carte des formations.

➔ Le CALR pour les langues régionales, la CCAFA, sur la formation continue et de nombreux et réguliers groupes de travail (GT) qui permettent d'examiner des dossiers plus spécifiques. À chaque fois, le SNES-FSU mène les débats face à l'administration pour faire entendre la réalité du terrain et défendre les missions du service public d'éducation.

La formation des syndiqué-es reste une préoccupation constante de la section académique qui s'incarne dans les stages syndicaux organisés par la section académique. Stages catégoriels ou disciplinaires, utiles aux collègues, ils aident à ne pas subir les changements du métier : se retrouver, entendre les expériences des pairs, s'enrichir des travaux des chercheur-es et des analyses syndicales. A leur tour, ces journées nourrissent la réflexion syndicale et permettent de mieux armer les militant-es face à l'administration dans les établissements mais aussi au niveau académique pour défendre une

conception de nos métiers éloignée des soi-disant bonnes pratiques.

La section académique a essayé de maintenir un contact étroit avec les syndiqués et les sections d'établissement en utilisant l'ensemble des moyens de communication : Publications, courriels, lettres d'informations, réseaux sociaux, site académique... La réflexion sur les modalités de communication a été constante. Il faut en permanence trouver un équilibre entre la rapidité de la transmission des informations et la réflexion nécessaire à une analyse poussée de ces informations. Nous continuons à penser que le contact direct avec

les adhérents lors des stages, réunions et manifestations reste le meilleur moyen de maintenir le lien syndical.

Même si ce mandat est marqué par une érosion de la syndicalisation, il n'en reste pas moins que nos professions restent les plus syndiquées en France, ce qui permet au SNES-FSU de continuer le combat pour une société plus juste et plus égalitaire dans la grande tradition du syndicalisme de transformation sociale.

*Jean Pascal MERAL*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ CERTIFIÉ.E.S

Le début du mandat a été marqué par la montée en charge des nouvelles carrières dans le cadre de la mise en œuvre du PPCR.

Les acquis et les enjeux des nouvelles carrières ont été mis en avant par le biais de publications, stages, HIS.... Dans le cadre des instances, les commissaires paritaires ont défendu les mandats du SNES-FSU et ont veillé à ce que la mise en place des nouvelles règles d'avancement soit favorable à tou.te.s. Dès la première campagne de rendez-vous de carrière, la section académique et ses élu.e.s ont agi pour limiter au maximum les dérives managériales issues des nouvelles modalités d'évaluation. Il a fallu ainsi négocier, contrôler et faire évoluer les pratiques rectorales, aussi bien sur l'évaluation et les rendez-vous de carrière, que pour garantir des promotions équitables, quelques soient la discipline et le genre des collègues promouvables.

Si l'accès à la hors classe est désormais acquis pour tou.te.s (aujourd'hui, les promotions s'obtiennent,

pour la plupart, au cours du 10e échelon de la classe normale, en début du 11e échelon au plus tard), le nouvel enjeu est de faire de la classe exceptionnelle un réel débouché de carrière accessible à tou.te.s. Ces dernières années, les élu.e.s du SNES pouvaient intervenir, notamment pour défendre les candidatures des collègues les plus proches de la retraite. La suppression des CAPA et la mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion (LDG) au 1er janvier 2021 ôtent aux CAP leurs compétences en matière d'examen des carrières. Pour autant, le rôle des représentant.e.s du SNES-FSU reste fondamental. Les commissaires paritaires continuent à accompagner les dossiers de recours et les élu.e.s au CTA interviennent pour faire évoluer les LDG vers une évaluation moins arbitraire.

Dans toutes les instances, les élu.e.s du SNES-FSU ont poursuivi leur travail de défense individuelles et collective des personnels.

*Jean Pascal MERAL*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ CPE

Les élections de 2018 ont vu la mise en place d'un nouveau fonctionnement à l'interne, venu répondre à la baisse importante du nombre de commissaires paritaires CPE élu.e.s. La création du Conseil Syndical CPE de l'académie de Bordeaux, fort d'une dizaine de membres, qui se sont réunis très régulièrement a permis un maillage départemental avec des référent.e.s SNES CPE dans tous les départements.

Ce Conseil a utilement été un lieu de réflexion, de propositions d'action, mais aussi d'émulation collective pour la rédactions des bulletins - 2 par an -, et la mise en place des stages - 2 par an. Nos collègues restent demandeurs de ces temps collectifs et ces stages ont réuni comme par le passé une trentaine de personnes à chaque fois. L'entrée en confinement, en mars 2020, a rendu difficile l'organisation de ces temps de rencontre et, cette année, les deux stages ont été reportés et les activités du conseil mises en suspens.

Nous ne dirons jamais assez combien la politique du Recteur Dugrip, alors à Bordeaux, nous a amené à une bataille constante contre le profilage massif des postes de CPE avec diverses actions menées - dont le boycott des CAPA, manifestation devant le rectorat, carte postale au recteur, etc.

A ce jour, cette bataille, qui avait conduit la nouvelle rectrice à surseoir aux profilages outranciers

est à reprendre car sous la pression du ministère, le profilage repart.

Nous sommes par ailleurs resté.e.s concentré.e.s sur la situation des collègues qui ont pu nous solliciter au plan individuel. Chacun.e.s d'entre eux et elles a eu un libre accès aux permanences téléphoniques et un accueil, en dehors de ces temps, sur le numéro spécifique CPE.

La syndicalisation reste plutôt stable, quoiqu'en très légère baisse, dans l'académie. Cette chute est néanmoins moins importante qu'au plan national. Les collègues ont été relancé.e.s régulièrement. Les chiffres de fin d'année scolaire seront à observer plus attentivement.

Les sollicitations à propos du mouvement sont restées conséquentes. A l'inverse, on note un seul recours pour l'avis final des rendez-vous de carrière. Nous espérons que cela n'augure pas d'un retour sur soi des collègues.

Nous avons à cœur de pouvoir proposer mi ou fin juin un temps de rencontre, sous forme de stage, à nos collègues, afin de les retrouver et de remettre le collectif en place. Cette dynamique devra culminer lors des élections professionnelles de 2022, que nous avons d'ores et déjà commencé à préparer, avec le renouvellement de la responsabilité du secteur et un tuilage jusqu'à cette date.

*Tonio VITORINO*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ AGRÉGÉ.E.S

Le dernier rapport d'activité remonte aux élections internes du printemps 2018. Parallèlement à ce moment important de la vie démocratique de notre syndicat, nous préparons les élections professionnelles de décembre 2018. Le SNES et la FSU conservent, chez les agrégé-e-s, la majorité absolue des suffrages avec plus de 52% des voix. La profession s'est exprimée. Le constat est sans appel : elle reconnaît, partage et renforce l'action du SNES. C'est par nos votes et ceux de nos sympathisant.e.s qu'avec 60% des élu-e-s, nous sommes un contre-pouvoir crédible, efficace et pertinent.

Fort de ce constat, avec l'autoritarisme qu'on lui connaît depuis quelques années, le pouvoir a réagi. Ces trois dernières années ont été marquées par l'application de la loi dite « de transformation de la fonction publique ». Progressivement, les commissions paritaires ont été dessaisies de leur prérogatives en matière de mutation (2020) puis d'avancement (2021). L'Élysée a choisi de mettre une distance entre les personnels, leurs représentant.e-s et leur carrière, distance d'autant plus suspecte que l'administration ponctue ses interventions par les termes de « confiance », de « dialogue de social » et de « transparence » quand le pouvoir s'affranchit de la représentation de la profession et empêche le contrôle paritaire.

Durant cette période de transition, les commissaires paritaires du SNES et de la FSU n'ont jamais renoncé à faire des instances (comités techniques, commissions paritaires, groupes de travail, commissions de réforme,...) le lieu privilégié de défense des intérêts collectifs et individuels.

Nous avons poursuivi notre combat pour faire de la Hors classe pour toutes et tous le débouché naturel de carrière à l'issue de la classe Normale en améliorant le taux d'accès des collègues au 11ème échelon d'une campagne à l'autre. Objectif quasiment atteint avec la nouvelle carrière et la vigilance dans sa mise en place.

Les difficultés que l'on rencontre lors des commissions paritaires d'accès au corps des agrégé-e-s par liste d'aptitude sont apparues dans celles d'accès à la classe Exceptionnelle.

Ainsi nous intervenons pour que d'autres critères que la seule proximité avec les corps d'inspection soient retenus. L'avancement dans la carrière et l'âge sont les deux critères que le SNES met en avant

dans l'intérêt de la profession, ce qui permettrait au plus grand nombre de bénéficier de ces promotions qui ont un effet décisif dans le calcul des pensions. En effet, depuis 2020, et depuis que l'effectif de la classe exceptionnelle avoisine les 10 % du corps, le nombre de promotions possibles dépend uniquement des places libérées par des départs à la retraite.

Attaché-e-s à une gestion équitable des agrégé-e-s sur tout le territoire national, nous avons régulièrement échangé avec les autres sections académiques et le secteur agrégé national. Notre crédibilité et notre efficacité vis à vis de l'administration au niveau académique sont renforcées. La FSU avec 9 élu.e.s du SNES, 2 élu.e-s du SNEP – enseignant-e-s d'EPS – et 1 élu du Snesup – enseignant du supérieur – a à son actif la quasi-totalité des interventions en capa et est l'unique organisation syndicale à oeuvrer pour améliorer les carrières et les conditions de travail de l'ensemble de la profession.

### Défendre les intérêts collectifs de la profession sans oublier les préoccupations particulières des syndiqué.es.

Nous avons communiqué systématiquement avec vous lors de toutes les CAPA pour avoir un regard précis sur vos situations et les défendre au mieux dans le respect de nos mandats.

Des commissaires paritaires académiques de divers départements, formé-e-s, se rendent disponibles pour répondre aux collègues. Vous nous avez sollicité-e-s pour des conseils sur tous les actes de carrière (mutation, affectations, reclassement, contestation de rendez-vous de carrière, changement de grade ou de corps, ...). Nous avons essayé de vous accompagner au mieux dans cette double période de changement des règles de gestion où le syndicalisme de transformation sociale que nous portons doit s'adapter aux coups portés par un pouvoir cherchant à casser toute solidarité et utopisme collectifs. Ce n'est qu'une étape. C'est de notre responsabilité d'oeuvrer à convaincre très largement la profession ainsi que l'opinion publique d'un nécessaire retour à une gestion paritaire des personnels dans la fonction publique. « I'll be back »

*Mathieu DUMOULIN*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ VOIE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

Nous sommes confrontés depuis une dizaine d'années à des réformes successives et des modifications profondes de la voie technologique. Cette voie se transforme progressivement en formation "de coloration technologique". Le ministre Blanquer a lui aussi récemment participé à cette transformation avec sa réforme du lycée : moins de manipulations et de réalisations, gommage des spécialités, enseignements d'exploration de seconde transformés en options, moins de temps d'enseignement à effectif réduit. Et le nouveau Parcoursup engage nettement les élèves à se diriger de préférence vers l'enseignement général. Notre action, dans cette situation, a consisté à exiger en comité technique le maintien des moyens pour toutes les séries et l'implantation la plus large possible des options technologiques de seconde.

Concernant la formation professionnelle, la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel a impacté terriblement nos BTS. N'importe quel organisme ou association peut ouvrir une formation

en apprentissage, avec comme seule obligation une déclaration à la direction du travail. Il n'y a plus de carte d'apprentissage, ni aucun contrôle sur la qualité des formations. Nous ne pouvons plus intervenir pour empêcher l'ouverture d'un BTS en apprentissage qui concurrencerait directement un BTS scolaire. En parallèle, le flux d'élèves venant de bac pro a fortement augmenté ainsi que l'intégration en mixité d'apprentis en plus grand nombre, transformant de fait les exigences et les méthodes d'enseignement. Le SNES-FSU est intervenu au rectorat et au CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle) pour tenter de limiter le développement de la mixité dans les BTS et imposer des contrôles qualité pour les organismes de formation en apprentissage.

*Alain LEURION*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ PsyEN

Depuis les dernières élections professionnelles, nous, élu.e.s PsyEN du SNES-FSU, poursuivons sans relâche le travail sur les dossiers importants, plus particulièrement suite à la mise en place du corps unique des Psychologues de l'Education Nationale.

Pour porter les mandats du SNES sur le terrain, nous construisons nos interventions de manière individuelle et collective, aussi bien au niveau local que dans une configuration nationale.

Au niveau national, nous échangeons régulièrement sur les diverses problématiques et attaques que nous subissons : il est important de montrer que la « gouvernance » hiérarchique joue contre nous de par sa nature même. Sa nature bicéphale, Ministère et Rectorats, permet un double jeu problématique de gestion des personnels et services (Ministère) et de mise en oeuvre de politiques locales pour le moins farfelues et parfois hors cadre réglementaire. Ces expérimentations, aussi nombreuses que les rectorats en place, sont le terreau pour nous faire « avaler » des « avancées » soit disant « nécessaires » ! La

régionalisation de l'information et la volonté des régions d'y ajouter l'orientation, au mépris de la complexité de ce champ, en est emblématique !

Des liens réguliers, sur support mails, permettent un contact direct avec l'ensemble des collègues, syndiqué.e.s et sympathisant.e.s mais aussi au-delà. Il est important de permettre cette régularité pour transmettre les informations et les aider à se positionner dans leurs pratiques quotidiennes et travailler sur l'ensemble des retours.

Au niveau académique, nous travaillons avec les PsyEN EDA sur les sujets communs afin de promouvoir nos métiers et nos spécificités. Ainsi nous avons interpellé ensemble les élus parlementaires sur le service de santé scolaire à plusieurs reprises lors de courriers et de rencontre. Nous avons rencontré à trois reprises la DAFPEN pour les questions de formation continue. Nous avons interpellé la MDPH sur le nouveau compte-rendu des examens psychologiques en Gironde. Nous avons alerté l'administration sur le manque de postes. Ensemble, nous informons les PsyEN stagiaires du centre de formation sur les diverses démarches, les mutations notamment.

Concernant les EDO, nous restons mobilisé.e.s autour de l'implantation des CIO et des compétences de chacun : nous avons été reçu.e.s en audience au rectorat à ce sujet, deux fois à la Région ainsi qu'une fois à la préfecture.

Au niveau individuel, nous essayons d'être disponibles et réactif.ve.s pour conseiller mais aussi défendre les situations des agents (mutation, déroulement de carrière, précarité, maladie...)

De manière générale, nous essayons d'être transparent.e.s et de communiquer sur notre travail à travers des comptes rendus lisibles par tou.te.s sur le site dédié aux PsyEN de la FSU : <https://psyen.fsu.fr/>

C'est dans cet état d'esprit de lutte, de conseil, d'accompagnement et d'écoute que nous souhaitons poursuivre nos mandats en défendant nos collègues et le service public d'orientation de l'éducation nationale.

*Emmeline ROGIER et Philippe FRANCO*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ « ENTRÉE DANS LE MÉTIER »

Depuis plusieurs années, le SNES de Bordeaux a fait de l'entrée dans le métier une priorité forte. L'activité syndicale du secteur débute dès la fin du mois d'août avec la première rencontre de l'ensemble des collègues stagiaires lors des traditionnelles journées d'accueil. Par la suite, l'essentiel se déroule lors des permanences hebdomadaires tenues dans les INSPÉ de Pau et Mérignac à chaque journée de formation. Cette présence physique très régulière nous permet d'accompagner au mieux les collègues tout au long du marathon administratif qui jalonne leur année de stage avec pour l'essentiel l'affectation, le reclassement, les mouvements inter puis intra ou encore la titularisation.

Lors de l'instauration des cours à distance à la reprise de novembre, nous avons pu nous appuyer sur les outils de communication développés les années passées qui ont permis de maintenir du lien avec notamment des bulletins papier envoyés à l'ensemble des stagiaires dans leur casier, des lettres d'informations mensuelles par mail à tous nos contacts et la rubrique du site académique régulièrement mise à jour. Les traditionnels stages de formation syndicale ont pu aussi être maintenus en visio.

Au niveau institutionnel, le SNES-FSU avec la FSU s'appuie sur une majorité bien établie d'élu.es au sein du collège des usagers du Conseil d'École de l'INSPÉ, instance décisionnaire, suite aux élections tenues généralement lors du 1er trimestre. Nous avons également des représentant.es dans les différentes instances consultatives. A ce niveau,

la FSU s'avère un outil très efficace pour construire une réflexion globale et des plateformes de revendications cohérentes grâce au travail en collaboration avec le SNUIPP-FSU, le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU et le SNESUP-FSU.

Ce travail permet d'obtenir un taux de syndicalisation élevé chez les stagiaires. Mais il faut se préparer à de nouveaux défis. La syndicalisation varie déjà d'une discipline à l'autre car les sites de formation se diversifient et il est donc difficile de rencontrer les collègues de certaines matières. De plus, dans la lignée de la loi dite de « Transformation de la Fonction Publique », l'administration ne communique plus nombre de documents utiles à notre travail comme la liste des postes berceaux ou l'affectation des stagiaires à la rentrée. La réforme actée de la formation initiale enfin va conduire bon nombre de lauréat.es à passer directement du statut d'étudiant.es à celui de professeur stagiaire à temps plein dans les établissements, sans passer par un temps commun à l'INSPÉ.

Pour y faire face, nous essayons entre autre d'accroître notre visibilité auprès des futur.es collègues grâce à des publications dédiées aux candidat.es aux concours rédigées par le secteur national ou encore à l'aide des réseaux sociaux comme Facebook qui a vu se multiplier les groupes de candidats aux concours ou de stagiaires en demande d'informations fiables. Le temps des concours, comme celui de l'accueil des stagiaires, est ainsi devenu un moment clé de l'activité militante.

*Hugo LASSALLE*

# RAPPORT FINANCIER ACADÉMIQUE

du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2020

Ce bilan financier porte sur 3 années puisque c'est désormais la période entre deux congrès. Ces trois dernières années montrent une légère érosion de la syndicalisation mais notre activité ne faiblit pas. La défense des personnels et de notre métier reste au cœur de notre engagement.

## Le SNES est financé à 100% par des ressources propres.

Les cotisations représentent toujours la quasi-totalité de nos ressources. Nous ne percevons aucune subvention, ne faisons pas de publicité dans nos publications académiques.

Se syndiquer et donc payer sa cotisation est déjà un acte militant puisque cela permet au SNES de fonctionner : c'est-à-dire pouvoir employer un secrétaire, avoir des locaux où accueillir les syndiqués (hors pandémie), organiser des stages, assurer une permanence à l'INSPE, .... Et faire vivre la démocratie à l'intérieur et à l'extérieur du syndicat.

Sylvia FABRE

	Produits	Charges
Cotisations	1 675 416,00 €	1 080 769,00 €
Autres recettes	7 475,00 €	
Frais généraux		44 897,00 €
Frais militants		101 838,00 €
Congrès Périgieux	3 726,00 €	16 230,00 €
Salaires et cotisations sociales		228 632,00 €
Publications		60 108,00 €
Frais postaux		10 932,00 €
Téléphone		25 846,00 €
Assurance		4 156,00 €
Intérêts/Commissions bancaires	10 841,00 €	12 633,00 €
Informatique		18 293,00 €
Copropriété local SNES à Pau		10 271,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	1 896,00 €
Impôts et taxes	3 033,00 €	14 385,00 €
Total	1 700 591,00 €	1 630 886,00 €

# RAPPORT D'ACTIVITÉ NON-TITULAIRES

L'activité du secteur non titulaires est restée importante, tandis que les conditions d'emploi et les situations des collègues précaires se dégradent.

Durant ces trois années, le SNES-FSU a veillé à l'application du décret 2016-1171 promulgué le 29 août 2016. Ce décret inscrivant noir sur blanc des mesures que le SNES-FSU n'a eu de cesse de défendre:

- ➔ Contrat à l'année pour un.e collègue affecté.e sur un besoin couvrant l'année scolaire.
- ➔ Des indemnités comparables à celles des enseignant.e.s titulaires.
- ➔ Une formation cadrée pour les néo-titulaires.
- ➔ Une évaluation pédagogique et administrative au moins tous les trois ans, déconnectée de la réévaluation indiciaire.
- ➔ Une grille indiciaire identique pour les agent.e.s non titulaires en CDD ou en CDI, le changement d'indice se faisant automatiquement tous les trois ans.
- ➔ Le droit de saisir la CCPA des non titulaires en cas d'évaluation défavorable car celle-ci permet à l'administration de refuser l'accès à l'indice supérieur.
- ➔ Le maintien d'une liste d'établissements concernés par une rémunération dérogatoire.

Les Maîtres Auxiliaires qui le souhaitent ont pu changer de statut et accéder, comme le demandait le SNES-FSU, à la grille indiciaire des agents contractuel.le.s, nettement plus favorable que celle des MA.

Dès mars 2020, la pandémie a créé d'autres

dispositifs. Le SNES-FSU est intervenu afin de garantir les droits des personnels contractuels; leur statut précaire ne devait pas être aggravé dans le contexte du confinement.

Ainsi, les contrats ont été renouvelés pendant le confinement, la période des 4 mois interruptifs a été neutralisée pendant l'état d'urgence sanitaire, la prime informatique est due aux enseignant.e.s contractuel.le.s.

Cependant, le SNES-FSU dénonce systématiquement les mesures arbitraires.

Le SNES-FSU réclame la neutralisation des deux mois d'été dans le décompte de la période interruptive des quatre mois, l'assouplissement des conditions d'obtention de la prime de précarité. De même, le SNES-FSU s'oppose en l'état à l'instauration de la rupture conventionnelle.

Les AED, AESH sont les symboles de la précarité dans l'éducation nationale.

Avec la montée en puissance de la question de l'inclusion des élèves en situation de handicap, c'est aussi la précarité des collègues AESH qui a été encore plus mise en lumière. Le SNES-FSU demande un réel statut pour ces personnels, une véritable formation et un salaire digne de ce nom. Bref, la reconnaissance d'un vrai métier. Il continue à dénoncer la mise en place des PIAL. Ces revendications ont été portées par un collègue AESH lors d'une audience au rectorat, le 8 avril 2021. La catégorie AESH continuera à être entendue et défendue au sein du SNES-FSU.

Le constat est fait que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, notamment par le biais

de pressions managériales accrues. Les AED sont sûrement la catégorie qui subit le plus ces pressions. Cette problématique est mise en lumière depuis la crise sanitaire. C'est pourquoi le SNES-FSU continue à défendre et représenter les AED par l'intermédiaire des représentant.e.s élu.e.s, lors des actions et grèves menées depuis décembre 2020. Par la voix de ses commissaires paritaires, il a porté aussi les revendications des AED lors de l'audience avec le rectorat, en décembre 2020.

Nous accompagnons toujours autant de collègues dans leurs démarches. Plus généralement, le suivi des situations individuelles continue de mobiliser les commissaires paritaires et l'ensemble des permanencier.e.s. De nouveaux droits ont été acquis lors de la mandature précédente, mais nous constatons fréquemment que des collègues méconnaissent les textes, décrets et circulaires. C'est seulement en connaissant leurs droits que les non titulaires peuvent voir leurs conditions de travail s'améliorer et accéder rapidement au concours.

Le SNES-FSU offre ainsi un espace d'informations et d'échanges avec ses permanences, un numéro téléphonique dédié, une publication spécifique, des envois de mails réguliers aux collègues afin de les informer.

Le SNES-FSU continue à lutter afin que les droits des agents non titulaires soient respectés.

Delphine DISCAMPS

## RAPPORT D'ACTIVITÉ FORMATION SYNDICALE

Ces trois dernières années, le secteur s'est efforcé de poursuivre 3 objectifs essentiels de la politique de formation syndicale :

### Renforcer les échanges et la communication avec les collègues

Les stages réunissant les catégories de personnels (TZR, CPE, non titulaires, stagiaires...) ou encore les collègues désireux de s'impliquer syndicalement dans la vie de l'établissement (formations organisées par les sections départementales), sont toujours très appréciés des participant.e.s. Ils permettent de transmettre des informations indispensables qu'il est souvent difficile d'obtenir de l'administration, notamment à l'approche de certaines échéances (CA sur le budget ou la DGH, mouvement des personnels...)

### Fournir un bagage théorique pour mieux saisir les enjeux de la période

Plusieurs journées de formation ont permis d'apporter des éclairages utiles sur les politiques à l'œuvre dans l'éducation et/ou la fonction publique. Par exemple, la journée consacrée au management public avec Delphine Bechtold-Rognon en novembre 2018 (80 participants) ou encore celle animée par Bernard Friot sur les retraites l'année suivante (130 participants) ont été des moments importants pour aider les collègues à cerner les logiques sous-jacentes aux réformes libérales et ainsi les aider à mobiliser et construire les luttes collectives dans leurs établissements.

### Alimenter la réflexion sur nos pratiques professionnelles

Les journées de formation consacrées à certains dispositifs, comme par exemple le stage « Handicap et inclusion scolaire » animé par Jérôme Motard en novembre 2019, ou les stages disciplinaires (notamment en LVER avec Georges Thai du secteur national, en histoire-géo avec Laurence De Cock) permettent bien souvent aux collègues de pallier les carences

de la formation continue de plus en plus perçue comme une entreprise de normalisation pédagogique et de caporalisation des enseignants. Ces moments favorisent donc les échanges sur les pratiques sans ressentir aucune pression hiérarchique, ils doivent être multipliés et élargis à d'autres disciplines.

### Un bilan mitigé depuis la crise sanitaire

Il est certain que les restrictions liées à l'épidémie de covid ont fortement bouleversé la formation syndicale et si plusieurs stages se sont déroulés malgré tout en visio depuis mars 2020 (par exemple le stage « collègue » animé par Anne-Sophie Legrand et Fabienne Sentex en novembre 2020), ils ne peuvent toutefois remplacer les journées fructueuses d'échanges en présentiel qui permettent aux collègues de se retrouver en dehors de leur lieu de travail et de partager de réels moments de convivialité.

*Patrick CHAUDON*

## RAPPORT D'ACTIVITÉ RETRAITÉ.E.S 2018-2021

Les S1 de retraités sont organisés dans chaque département de l'académie. Ils ont bien fonctionné, ont répondu aux appels nationaux qui ont été lancés par le groupe des 9, par le secteur national des retraités du SNES-FSU. Dans chaque département, les camarades s'efforcent de faire fonctionner la Fédération Générale des Retraités (FGR), et tentent de susciter la formation et le fonctionnement des Section Fédérale des Retraités Départementales (SFRD). Malheureusement Il n'a pas été possible d'organiser des SFRD dans chaque département. Les autres syndicats de la FSU éprouvent parfois des difficultés à déléguer des forces dans une structure dont ils disent qu'elle une strate supplémentaire à investir et qu'ils ont déjà du mal à trouver des militants pour répondre à toutes les nécessités syndicales exigées par l'ampleur du travail à effectuer face aux attaques incessantes contre leur service public.

Les retraités du SNES-FSU représentent

souvent la FSU dans les collectifs comme le groupe des 9, la FGR, diverses intersyndicales. Presque tous les S1 départementaux de retraité.e.s ont demandé et obtenu d'être reçus, au sein de délégations intersyndicales, par les préfetures et/ou des élus locaux, à l'occasion de diverses initiatives. La Dordogne a rencontré tous les élus nationaux de leur département, pour présenter les revendications des retraité.e.s.

Autres activités des S1 de retraité.e.s : la participation aux conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Elle est inégale, ce qui dépend aussi des politiques des conseils départementaux. Les efforts faits pour tenter d'organiser un travail de préparation et des interventions communs avec d'autres syndicats de transformation sociale ne sont pas couronnés de succès dans tous les départements.

Les mesures prises dans le cadre de la pandémie ont profondément affecté le

fonctionnement des diverses organisations de retraité.e.s : S1 ou collectifs comme la FGR. Elles ont mis fin aux réunions en présentiel et ont réduit la participation aux manifestations comme aux préparatifs de ces manifestations (distribution de tracts, etc.).

Le maintien de la syndicalisation au moment de la retraite est un sujet dont nous devons nous emparer. L'administration ne fournit plus la liste des départs en retraite. Il faudra mettre en place de nouvelles formes de suivi des néo-retraité.e.s en lien avec le S3 et les S2 afin que les retraité.e.s soient plus nombreux.ses à participer à la vie syndicale.

Un travail est aussi à mener afin que le CDFN incite davantage chaque syndicat de la FSU à organiser ses retraité.e.s et à déléguer des représentant.e.s dans les SFRD. Tout en respectant l'autonomie de chacun des syndicats.

*Jean-Jacques Le Masson, secrétaire du S1 académique des retraité.e.s du SNES-FSU*

## **PROFESSION DE FOI UNITÉ & ACTION**



### LUTTER, RASSEMBLER, PROPOSER, AGIR !

Le contexte actuel se caractérise par une somme de défis que doit relever le syndicalisme : faire face à un projet politique qui a une redoutable cohérence, tant sur le plan éducatif, qu'à un niveau plus général. Le projet de J.-M. Blanquer est celui d'un système scolaire élitiste et conservateur où les personnels sont rabaissés à un rôle d'exécutant, voient leurs conditions de travail se dégrader du fait des suppressions massives de postes. La politique d'E. Macron a renforcé les fractures de notre société. La crise sanitaire aggrave ces inégalités et ne semble pas ralentir les velléités de réformes à marche forcée du gouvernement (retraites, assurance chômage, restriction des libertés...).

La responsabilité du mouvement syndical est donc à la fois de rassembler largement dans les luttes mais aussi de montrer que d'autres politiques sont possibles.

C'est ce souci qui guide Unité et Action en matière de mobilisation, y compris en proposant des formes d'actions nouvelles (comme sur le bac) après consultation des adhérents.

À l'heure où le ministre de l'Éducation nationale continue d'empiler les mesures dangereuses pour nos métiers et le système éducatif (Grenelle de l'Éducation, éducation prioritaire, suppression d'emplois, concours...), Unité et Action entend poursuivre les luttes en y associant étroitement les personnels.

L'orientation de notre courant de pensée est claire :

- exiger la revalorisation de nos métiers par l'augmentation des salaires sans contreparties et la résorption de la précarité, réduire la charge de travail ;
- lutter contre les réformes régressives et défendre une conception ambitieuse de notre système éducatif afin de réduire le poids des inégalités de tout ordre ;
- renforcer les services publics.

Les moyens pour y parvenir que nous continuerons de développer ensemble :

- rassembler tous les personnels d'enseignement, d'éducation et de psychologie, titulaires comme non-titulaires (contractuels, AED, AESH) et retraités dans des actions majoritaires en poursuivant le travail de terrain pour informer, débattre et mobiliser ;
- être force de propositions sur la base de nos revendications, élaborées démocratiquement en associant le plus grand nombre de syndiqués ;
- avec la FSU, rechercher le cadre d'action le plus large avec toutes les forces progressistes contre les politiques néolibérales : organisations syndicales de salariés, de la jeunesse...

À l'heure où de nouvelles formes d'engagement apparaissent, nous nous attachons aussi à faire évoluer notre outil syndical dans ses pratiques.

Lutter, rassembler, proposer, agir, dans un syndicalisme indépendant, offensif, majoritaire, tel est le projet d'Unité et Action. Vous vous reconnaissez dans cette conception d'un syndicalisme d'action et de transformation sociale ?

**Votez pour les listes présentées par Unité et Action**



**LISTE DES CANDIDATS UNITÉ ET ACTION****À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE**

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice	Département
LASSALLE	HUGO	LETTRES MODERNES	LYCEE CONDORCET BORDEAUX	33
FABRE	SYLVIA	DOCUMENTATION	COLLEGE J CHAMBRELENT HOURTIN	33
LACOMBE	ARNAUD	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE GEORGES RAYET FLOIRAC	33
MOLLET	SONIA	LETTRES CLASSIQUES	LYCEE VICTOR DURUY MONT DE MARSAN	40
ROBERT	RENAUD	MATHEMATIQUES	LYCEE JACQUES MONOD LESCAR	64
LAGARDE	ELODIE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JEAN LADIGNAC ST CYPRIEN	24
SAAMI	MALICK	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE JOSEPH CHAUMIE AGEN	47
BAILLE	PAULINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ELIE FAURE LORMONT	33
SOULÉ	ISABELLE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ANDRE MALRAUX BIARRITZ	64
BABAHANI	ABDERAFIK	MATHEMATIQUES	COLLEGE MICHEL DE MONTAIGNE PERIGUEUX	24
BORDESSOULES	MARLENE	ANGLAIS	COLLEGE TARTAS	40
GAUTHIER	MARIE LAURE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JASMIN LES ILES AGEN	47
JEANJEAN	PHILIPPE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE MICHEL MONTAIGNE LORMONT	33
DISCAMPS	DELPHINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LP MARCEL DASSAULT MERIGNAC	33
RENOM	JULIEN	EDUCATION	LYCEE VAL DE GARONNE MARMANDE	47
LARROUY	ISABELLE	LETTRES MODERNES	COLLEGE JEANNE D ALBRET PAU	64
BLOY	MARIE	AESH	LYCEE FRANCOIS MAURIAC BORDEAUX	33
DUDES	CATHERINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE MICHEL MONTAIGNE LORMONT	33
ROGIER	EMMELINE	PSY E.N.	C I O BORDEAUX RIVE DROITE CENON	33
GARRET	NICOLAS	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE SAINT JOHN PERSE PAU	64
PAULIN	LARISSA	PHILOSOPHIE	LYCEE MAX LINDER LIBOURNE	33
WITORSKI	STEPHANE	ECONOMIE ET GESTION C (market)	LYCEE ODILON REDON PAUILLAC	33
MOULIE	LAURA	ARTS PLASTIQUES	COLLEGE TARTAS	40
BOUDINET	VINCENT	ESPAGNOL	LYCEE MAINE DE BIRAN BERGERAC	24
MASSON	ARMELLE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE D ALBRET DAX	40
JOUANEL	JEAN PIERRE	SII INFORMATIQUE ET NUMERIQUE	LYCEE ALBERT CLAVEILLE PERIGUEUX	24
SENTEX	FABIENNE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE TECHNIQUE LES IRIS LORMONT	33
BOUDET	FRANCOIS	HISTOIRE GEOGRAPHIE	TZR 33 - COLLEGE HENRI DHEURLE - LA TESTE	33
ALLAIN	HELENE	LETTRES MODERNES	LYCEE A KASTLER TALENCE	33
FAYEMENDY	NICOLAS	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE VICTOR DURUY MONT DE MARSAN	40
LAIZET	CHARLOTTE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA FLOIRAC	33
ORLOWSKI	CYRILLE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LPO VACLAV HAVEL BEGLES	33
CAHEN	MATHILDE	ANGLAIS	COLLEGE JULES FERRY TERRASSON LA VILLEDIEU	24
MASSON	DAMIEN	MATHEMATIQUES	COLLEGE D ALBRET DAX	40
MARGUIN	GAELE	DOCUMENTATION	COLLEGE M DE NAVARRE PAU	64
SABOURDY	HAROLD	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA FLOIRAC	33
DELBOURG	PIERRE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE VICTOR LOUIS TALENCE	33
LE MASSON	JEAN JACQUES	EDUCATION	RETRAITE	64
MASSIERA	MARIANNE	LETTRES CLASSIQUES	COLLEGE LEONARD LENOIR BORDEAUX	33
DUMOULIN	MATHIEU	MATHEMATIQUES	LYCEE FRANCOIS MAURIAC BORDEAUX	33
LALOUBERE	LYDIE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE DIDIER LAMOULIE MIRAMONT DE GUYENNE	47
NEGUI	YAN	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE HAROUN TAZIEFF ST PAUL LES DAX	40
GICQUEL	CECILE	MATHEMATIQUES	LYCEE JEAN MONNET BLANQUEFORT	33
DESTENAVE	JEREMY	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE ARNAUT DANIEL RIBERAC	24
GABORIAUD	CATHERINE	LETTRES MODERNES	COLLEGE J CHAMBRELENT HOURTIN	33
GRELAUD	AURELIEN	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ED VAILLANT BORDEAUX	33
COQUARD	CELINE	MATHEMATIQUES	COLLEGE YVON DELBOS MONTIGNAC	24
RASPIENGEAS	ISMAEL	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE DUPATY BLANQUEFORT	33
LIZARDI	PATRICIO	MATHEMATIQUES	COLLEGE BIDACHE	64
CATHALA	GENEVIEVE	LETTRES MODERNES	RETRAITEE	47
BURGIN	MAITE	ESPAGNOL	COLLEGE DE BARETOUS ARETTE	64
REILLER	ALAIN	SII INGENIERIE MECANIQUE	LYCEE GUSTAVE EIFFEL BORDEAUX	33
TIDJDITI	ANNE LAURE	ESPAGNOL	LYCEE BERNARD PALISSY AGEN	47
MC GREGOR	KEI	ANGLAIS	COLLEGE LAPIERRE LORMONT	33
BERNARD-HAMON	SOPHIE	ARTS PLASTIQUES	LYCEE LAURE GATET PERIGUEUX	24
MOREAU	HERVE	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE SAINT JOHN PERSE PAU	64
BEZELGA	MIREILLE	EDUCATION	LYCEE VICTOR DURUY MONT DE MARSAN	40
MOMMEJA	VIVIEN	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE ALBERT CLAVEILLE PERIGUEUX	24
COURTIADÉ	FANNY	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE ANDRE MALRAUX BIARRITZ	64
PALACIO	JEAN-LUC	AESH	COLLEGE D ASPE BEDOUS	64
CHUNLAUD	SANDRINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE LES MARCHES DE L OCCITANIE PIEGUT-PLUVIERS	24
BOURI	SAMI	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE JACQUES MONOD LESCAR	64
CAMPAGNOLLE	MARIANNE	MATHEMATIQUES	RETRAITEE	40
IACHEMET	LUCIO	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE RENE CASSIN BAYONNE	64
MASSOU	JEAN-JACQUES	TECHNOLOGIE	COLLEGE DANIEL CASTAING LE MAS D AGENAIS	47
MERAL	JEAN PASCAL	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE SUD MEDOC LA BOETIE LE TAILLAN MEDOC	33

## PROFESSION DE FOI ÉCOLE ÉMANCIPÉE

STOP BLANQUER...  
UNE NECESSITE ABSOLUE  
UN SNES-FSU COMBATIF !



**D**epuis plus d'un an, nous vivons au rythme d'une pandémie mondiale qui a tout écrasé et qui révèle au grand jour les incohérences et inégalités de la société néolibérale.

Cette situation inédite a été aggravée par l'incurie du gouvernement, qui n'a cessé de multiplier les mensonges (les masques, les tests, les vaccins...), tout en nous infantilisant. Et qui surtout a continué à faire des économies sur le dos de l'Ecole : **Blanquer a rendu deux cents millions d'euros sur le budget de 2020 et prépare une rentrée avec des suppressions de postes !**

Comment ne pas être en colère quand on entend les discours sur la nécessité sociale de l'Ecole et qu'on les met en regard avec les manques généralisés dont nos établissements scolaires souffrent ?

Manque de personnels, de locaux adaptés, de moyens (tant pour nettoyer que pour faire des réunions dignes de ce nom !).

Manque d'une politique adaptée aux lacunes et inégalités sociales et scolaires creusées par les confinements : aucun allègement de programmes pour prendre en compte une situation réelle et pas l'Ecole du monde imaginaire de Blanquer...

Blanquer, à l'image du gouvernement, droit dans ses bottes et mentant avec aplomb, a enchaîné les tours d'illusionniste sur les plateaux télé sur la réalité de la préparation au confinement, les contaminations à l'Ecole, la généralisation des tests etc

Il n'a cessé de se dédouaner de ses responsabilités et de renvoyer la faute sur les profs « absents » ou « décrocheurs » quand il n'a pas tenté d'allumer des contre-feux avec les accusations sans fondement d'« islamo-gauchisme » ou la condamnation des « crop tops » de certaines élèves.

Il s'est servi de cette crise qui complique les luttes pour dérouler ses projets : accélération de « sa » réforme du recrutement et de la formation initiale et continue des enseignant-es ; casse de l'éducation prioritaire ; attaque contre les missions et statuts des personnels dont la charge et le temps de travail ne cessent d'augmenter ; dispositions renforçant toujours le néo-management dans les établissements...

Mise en concurrence, précarisation, privatisations de pans entiers du service public d'Education (numérique, orientation, soutien scolaire, certifications à la place des diplômes...) sont les maîtres-mots de sa politique visant à le détruire.

Quand la crise n'étouffe pas les tentatives de résistance, les collègues qui revendiquent trop fort sont de plus en plus nombreux à connaître intimidations et sanctions.

**Cela suffit ! Pour stopper Blanquer, l'Ecole Emancipée se bat afin que le Snés demande la démission de ce ministre méprisant, menteur, réactionnaire et dangereux !**

Ces élections sont l'occasion d'orienter notre syndicat dans une perspective de lutte pour l'amélioration générale des conditions d'enseignement et d'apprentissage, ainsi qu'une réelle augmentation des salaires et pensions. Le Snés, en lien avec la Fsu et ses syndicats, doit proposer des formes d'action diverses et variées.

L'enjeu dépasse le seul système éducatif : **l'entreprise de démantèlement du service public est un des piliers du logiciel néolibéral de Macron et son gouvernement qui continuent de sacrifier l'hôpital en poursuivant la politique de fermetures de lits en pleine pandémie !** L'ensemble de la Fonction publique, les garanties collectives des salarié-es, les retraites et la protection sociale sont aussi attaqués. Le projet inégalitaire de protection sociale complémentaire obligatoire ouvert aux assurances privées va ainsi contribuer à fragiliser gravement la Sécurité Sociale. Alors que le chômage explose, la réforme de l'assurance chômage menace les droits des plus précaires.

La lutte contre le terrorisme est utilisée pour appliquer des nouvelles mesures liberticides et pour faire des musulman-es des boucs-émissaires.

Le mouvement social et syndical doit présenter un front uni et combattif contre cette politique antisociale et injuste. **L'Ecole Emancipée défend dans le syndicat des perspectives d'action unitaires et combattives, à même de bloquer les projets gouvernementaux.**

A l'image du mouvement contre la réforme des retraites à l'hiver 2019-2020 qui a permis la suspension de la réforme.

Dans l'Education Nationale, les mobilisations locales se succèdent contre l'incurie des autorités face à la crise sanitaire et les suppressions de postes. Mais aussi contre Parcoursup, la réforme du lycée et du bac. Tout cela montre un large rejet de l'école à la sauce Blanquer.

A cette école du tri social, il s'agit d'opposer un autre projet, construit dans le cadre fédéral, de la maternelle à l'université.

A l'inverse de la logique d'individualisation des parcours, nous devons œuvrer à la mise en place d'un système scolaire qui prenne réellement en compte tou-tes les élèves.

Cela implique de donner une place centrale aux questions de contenus et de pratiques dans notre syndicalisme.

Construisons une scolarité commune qui vise l'apprentissage de savoirs « manuels », « techniques » et « intellectuels », sans hiérarchie entre eux pour l'émancipation de tout-tes.

Les élèves ont besoin de se forger un esprit critique sur la société et le monde et non d'être immédiatement employables.

L'Ecole Emancipée est investie à tous les niveaux du syndicat pour accompagner les syndiqué-es, les aider dans leurs démarches, construire le syndicat à leurs côtés.

Dans les instances, nous proposons des perspectives d'action et appelons le Snés-Fsu à dénoncer les violences policières, la répression syndicale et le climat sécuritaire ambiant.

**Nous luttons pour que notre syndicat soit toujours à l'unisson des luttes en cours mais aussi porteur des méthodes et des structures d'auto-organisation qui permettent aux collègues de s'impliquer dans leur mobilisation et d'en définir leurs modalités et les suites.**

La transformation de la précarité (AESH, AED, contractuel-elles) en emplois clairement identifiés et protégés par des statuts est au cœur de nos interventions dans le syndicat.

Les discriminations nombreuses (sexisme, homophobie, racisme, antisémitisme, âgisme...) à l'œuvre dans la société doivent aussi faire partie des préoccupations du Snés-Fsu, dans son militantisme mais aussi dans son fonctionnement.

Il doit continuer à œuvrer consciemment pour qu'aucune discrimination et inégalité de la société ne se reflète en son sein.

C'est ainsi que nous ferons du syndicalisme un lieu de réflexion et de discussions, qui fait vivre la démocratie sociale et recrée de l'espoir, nécessaire pour bâtir une société débarrassée de toutes les oppressions. Ce lieu ouvert de débat suppose un plein exercice du droit de tendance. Le Snés ne pourra qu'y gagner en diversité et en réactivité.

Le renouvellement des instances doit être favorisé en instaurant une rotation des mandats, à l'image de ce que l'Ecole Emancipée met en pratique et propose en terme de modification statutaire pour le Snés.

**Si vous partagez cette vision de la société, de l'école et du syndicalisme, rejoignez-nous et votez et faites voter du 17 mai eu 3 juin pour les listes académique et départementales présentées par l'Ecole Emancipée.**

# LISTE DES CANDIDATS ÉCOLE ÉMANCIPÉE

## À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice	Département
DE SAN MATEO	GUILAINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN	47
CHAUDON	PATRICK	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ALBERT CAMUS, EYSINES	33
DOCEKAL	IRENE NADIA	LETTRES MODERNES	COLLEGE DUCOS DU HAURON, AGEN	47
VITORINO	TONIO	EDUCATION	LYCEE ALBERT CLAVEILLE, PERIGUEUX	24
GREGOIRE	NATHALIE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE H DE NAVARRE, COUTRAS	33
LARTIGUE	MARIA	ANGLAIS	COLLEGE BERTHELOT, BEGLES	33
BOURDON	PASCAL	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA, FLOIRAC	33
GUILLEM	FRANCOISE	EDUCATION	LYCEE DES GRAVES, GRADIGNAN	33
CHAUMEIL	CARLA	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ED VAILLANT, BORDEAUX	33
BLADANET	VALERIE	ECONOMIE ET GESTION B (compt fin)	LYCEE FRANCOIS MAURIAC, BORDEAUX	33
LEROY	JULIEN	MATHEMATIQUES	LYCEE SUD DES LANDES, ST VINCENT DE TYROSSE	40
NGUYEN	MAI	STMS	RETRAITES SNES GIRONDE	33
HAMMAMI	GHISLAINE	EDUCATION	LP AIZPURDI, HENDAYE	64
GUILAIN	LEA	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ELIE FAURE, LORMONT	33
BRUCHE	CLEMENT	MATHEMATIQUES	LYCEE SAINT EXUPERY, TERRASSON LAVILLEDIEU	24
GONZALEZ	ELISABETH	LETTRES MODERNES	LYCEE FERNAND DAGUIN, MERIGNAC	33
FARA	BEATRICE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE PAUL DANGLA, AGEN	47
RICHARD	FRANCOIS	HISTOIRE GEOGRAPHIE	RETRAITES SNES GIRONDE, BAGAS	33
PEDRO	SANDRINE	ANGLAIS	COLLEGE JOSEPH CHAUMIE, AGEN	47
CLUZEAU	CECILE MARIE	LETTRES MODERNES	LYCEE SUD DES LANDES, ST VINCENT DE TYROSSE	40
FERNANDEZ	MANUEL	ESPAGNOL	RETRAITES SNES DORDOGNE	24
ARRAEZ	NATHALIE	EDUCATION	COLLEGE LA HOURQUIE, MORLAAS	64
BARBOTEAU	BEATRICE	ANGLAIS	LYCEE SUD MEDOC LA BOETIE, LE TAILLAN MEDOC	33
BERHILI	MAGIDE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE N BREMONTIER, BORDEAUX	33
BRUNEL	EDITH	ESPAGNOL	LYCEE FRANCOIS MAURIAC, BORDEAUX	33
BOUTAL	AURELIE	LETTRES MODERNES	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN	47
CABANNE-LABEGARIA	CHRISTINE	ANGLAIS	LYCEE ALBERT CAMUS, MOURENX	64
CASTAING	GUILLAUME	PHILOSOPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN	47
CAZENAVE	CECILE	EDUCATION	LP PHILIPPE COUSTEAU, ST ANDRE DE CUBZAC	33
CHETAUD IRLANDES	MARINE	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	COLLEGE SOUBAIGNE, MUGRON	40
CICUTTINI	PASCAL	EDUCATION	COLLEGE MAX BRAMERIE, LA FORCE	24
DECORSIERE	JACQUES	MATHEMATIQUES	RETRAITES SNES PYRENEES ATL	64
DEHAUT	MARIE	EDUCATION	COLLEGE DANIEL CASTAING, LE MAS D'AGENAIS	47
DORA	MARIA SOLEDAD	ESPAGNOL	COLLEGE H DE NAVARRE, COUTRAS	33
DUTHIL	OLIVIER	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN	47
DUWEZ	NINON	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ALIENOR D AQUITAINE, SALLES	33
GELOS	PATRICK	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	LYCEE TECHNIQUE LES IRIS, LORMONT	33
GERMANICUS	JEAN-LUC	ECONOMIE ET GESTION A (com org GRH)	LYCEE GEORGES LEYGUES, VILLENEUVE SUR LOT	47
GINTZBURGER	FREDERIQUE	MATHEMATIQUES	LYCEE DES GRAVES, GRADIGNAN	33
HOLLARD	ANTOINE	MATHEMATIQUES	RETRAITES SNES PYRENEES ATL	64
JARRIGE	PAULINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE MONTESQUIEU, BORDEAUX	33
LABEGARIA	JEAN ROCH	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE GASTON FEBUS, ORTHEZ	64
LALLAU	DAVID	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN	47
LARUE	THIERRY	MATHEMATIQUES	COLLEGE PAUL DANGLA, AGEN	47
MEYLAN	STEPHANIE	LETTRES MODERNES	LYCEE SAINT JOHN PERSE, PAU	64
MEYRE	THIERRY	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE BERNARD PALISSY, AGEN	47
MULLIER	CAMILLE	ANGLAIS	LYCEE ELISEE RECLUS, STE FOY LA GRANDE	33
NAHARBERROUET	MICHEL	SII INFORMATIQUE ET NUMERIQUE	LYCEE MAINE DE BIRAN, BERGERAC	24
PELISSIER HERMITTE	FLORENCE	LETTRES CLASSIQUES	LYCEE FRANCOIS MAURIAC, BORDEAUX	33
RICOUX	HELENE	DOCUMENTATION	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN	47
ROBERT	DOMINIQUE	EDUCATION	COLLEGE FRANCOIS MAURIAC, LEOGNAN	33
ROCA	ELISE	LETTRES MODERNES	LYCEE GASTON CRAMPE, AIRE SUR L'ADOUR	40
ROSEVEGUE	ANDRE	DOCUMENTATION	RETRAITES SNES GIRONDE	33
SCHATZ	ERIC	ANGLAIS	LYCEE GASTON FEBUS, ORTHEZ	64
VERZENI	MARIE JOSEE	STMS	LYCEE STENDHAL, AIGUILLON	47
VICEDO	KARINE	LETTRES MODERNES	COLLEGE GAST CRAMPE, AIRE SUR L'ADOUR	40
VIERO	ERIC	MATHEMATIQUES	LYCEE MAINE DE BIRAN, BERGERAC	24

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES DORDOGNE

**A**u cours de ces trois dernières années, le bureau départemental du SNES-FSU a mené son activité dans un contexte politique et sanitaire complexe.

L'action de ce gouvernement a profondément impacté notre activité syndicale. La politique éducative néfaste du Ministre Blanquer, notamment illustrée par sa réforme du Lycée ou la loi de Transformation de la Fonction Publique, poursuit la mise à mal du service public de l'éducation nationale. Par sa gestion chaotique de la crise sanitaire, il a encore dégradé les conditions de travail des agent.e.s du MEN. La conséquence d'une telle politique sur notre département, marqué par sa ruralité, a été la baisse, voire la disparition des « allocations progressives des moyens » qui permettaient un maintien d'équilibre entre les structures importantes des zones urbaines et les petites structures rurales. Les suppressions de postes et les compléments de service se sont multipliés, rendant les conditions d'exercice d'un grand nombre de collègues très difficiles. Durant cette période particulière, l'équipe du bureau départemental s'est stabilisée autour de jeunes militant.e.s ; elle a œuvré à consolider son réseau de S1, de correspondant.e.s et de militant.e.s dans les établissements en leur ouvrant notamment les réunions de bureau départemental. La situation sanitaire nous a obligé.e.s à nous adapter, et à maintenir une relation entre les membres du secrétariat et les militant.e.s et les S1 par d'autres moyens que les traditionnelles réunions de bureau en présentiel dont le caractère convivial était une forte signature.

Les contributions de ces derniers ont malgré tout été capitales dans la construction des actions menées par le SNES-FSU dans les différentes instances. Ainsi, le SNES-FSU Dordogne a été en capacité d'être un interlocuteur responsable et encore plus légitime face à l'institution.

Le SNES-FSU a joué pleinement son rôle de syndicat majoritaire pour impulser la mobilisation contre la réforme du lycée, la loi de Transformation de la Fonction

Publique et la réforme des retraites avec ses partenaires syndicaux et toujours dans la recherche de l'unité syndicale la plus large possible.

Le SNES-FSU Dordogne continue par ailleurs de jouer son rôle de conseil, au moment de l'examen des TRMD par exemple, sur la manière d'agir dans les conseils d'administration. Les permanences lors des mutations inter ou intra académiques permettent aussi aux collègues d'être aidés.e.s, conseillé.e.s grâce à nos quatre commissaires paritaires. La mise en place d'une plateforme téléphonique par la section académique en collaboration avec les sections départementales lors de la phase des mutations a ainsi permis de maintenir des conseils de qualité pour tous les collègues qui nous ont sollicité.e.s.

Au-delà des actions inscrites dans le cadre national (manifestations, organisation de journées de grèves...), les membres du bureau départemental du SNES-FSU Dordogne, et particulièrement le secrétariat étoffé et expérimenté ont assuré les permanences des mercredis et vendredis et, ainsi, ont pu accompagner les collègues face à l'autoritarisme de certains chefs de service et aux dérives managériales à l'œuvre depuis plusieurs années et qui s'amplifient depuis l'arrivée du ministre Blanquer.

Le SNES-FSU Dordogne ne s'est pas économisé et s'est investi de toutes ses forces dans un grand nombre d'actions, en prenant en charge des situations conflictuelles dans les établissements, en sollicitant/ interpellant l'administration, en

accompagnant les collègues en audience auprès de l'IA, en mettant nos moyens à disposition de collectifs (comme Vie's colère Dordogne).

La FSU, dont le SNES fait partie, est présente dans de nombreuses instances comme le CTSD, le CHSCTD, le CDEN et la commission de réforme. Le SNES-FSU Dordogne a investi pleinement ces instances en y portant les revendications des collègues et de leurs établissements.

Grâce à nos valeurs militantes, nous avons eu comme unique objectif l'amélioration des conditions de travail de toutes et de tous en particulier dans la crise sanitaire que nous traversons. Le SNES-FSU n'a cessé d'intervenir dans le CHSCT, en étant force de proposition, pour faire respecter le protocole sanitaire et les droits des agents et éviter toute dérive et interprétation locales. La section départementale demeure attachée à l'efficacité syndicale dans ses combats au quotidien, c'est pourquoi elle vous présente une liste unique Unité action et École Émancipée, qui assume sa diversité d'opinions.

Nous sommes, avant tout, une organisation démocratique et un syndicat d'opposition, force de proposition, grâce à la richesse de ses débats internes.



# Élection au bureau départemental de Dordogne

## Liste présentée par U&A et ÉÉ

Nom	Discipline	Etablissement d'exercice	
BABAHANI Abdrafik	MATHEMATIQUES	COLLEGE MICHEL DE MONTAIGNE, PERIGUEUX	U&A et sans tendance
BERNARD-HAMON Sophie	ARTS PLASTIQUES	LYCEE LAURE GATET, PERIGUEUX	U&A et sans tendance
BOUDINET Vincent	ESPAGNOL	LYCEE MAINE DE BIRAN, BERGERAC	U&A et sans tendance
BOUZINAC Béatrice	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE BERTRAN DE BORN, PERIGUEUX	U&A et sans tendance
BRUCHE Clément	MATHEMATIQUES	LYCEE SAINT EXUPERY, TERRASSON LAVILLEDIEU	Ecole Emancipée
CAHEN Mathilde	ANGLAIS	COLLEGE JULES FERRY, TERRASSON LAVILLEDIEU	U&A et sans tendance
CHUNLAUD Sandrine	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE LES MARCHES DE L OCCITANIE, PIEGUT PLUVIERS	U&A et sans tendance
CICUTTINI Pascal	EDUCATION	COLLEGE MAX BRAMERIE, LA FORCE	Ecole Emancipée
COQUARD Boris	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE MAINE DE BIRAN, BERGERAC	U&A et sans tendance
DESTENAVE Jérémy	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE ARNAUT DANIEL, RIBERAC	U&A et sans tendance
DRUET Adrien	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE A DUSOLIER, NONTRON	U&A et sans tendance
ESPIAUT Emmanuelle	ANGLAIS	COLLEGE JULES FERRY, TERRASSON LAVILLEDIEU	U&A et sans tendance
FERNANDEZ Manuel	ESPAGNOL	RETRAITES SNES DORDOGNE	Ecole Emancipée
FRANÇOIS Aurélie	ANGLAIS	COLLEGE JEAN MONNET, LALINDE	U&A et sans tendance
GUILHEM Laure	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE DES CHATENADES, MUSSIDAN	U&A et sans tendance
JOUANEL Jean Pierre	SII INFORMATIQUE ET NUMERIQUE	LYCEE ALBERT CLAVEILLE, PERIGUEUX	U&A et sans tendance
LAGARDE Elodie	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JEAN LADIGNAC, ST CYPRIEN	U&A et sans tendance
MAGNE Audrey	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	COLLEGE JULES FERRY, TERRASSON LAVILLEDIEU	U&A et sans tendance
MOMMEJA Vivien	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE ALBERT CLAVEILLE, PERIGUEUX	U&A et sans tendance
NAHARBERROUET Michel	SII INFORMATIQUE ET NUMERIQUE	LYCEE MAINE DE BIRAN, BERGERAC	Ecole Emancipée
SAGUER Sébastien	LETTRES MODERNES	COLLEGE LES MARCHES DE L OCCITANIE, PIEGUT PLUVIERS	U&A et sans tendance
SUBRENAT-BONNEAU Annie	DOCUMENTATION	LYCEE POLYVALENT ARNAUT DANIEL, RIBERAC	Ecole Emancipée
VALADE Francis	LETTRES MODERNES	RETRAITES SNES DORDOGNE	U&A et sans tendance
VITORINO Anne	EDUCATION	COLLEGE JEAN ROSTAND, MONTPON MENESTEROL	Ecole Emancipée
VITORINO Tonio	EDUCATION	LYCEE ALBERT CLAVEILLE, PERIGUEUX	Ecole Emancipée

## Élections - S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

La politique néo-libérale menée tambour battant sous la mandature d'Emmanuel Macron a profondément porté atteinte au monde de l'éducation et l'a déstabilisé. Malgré les attaques ciblées envers les agent.e.s et leurs représentant.e.s élu.e.s (loi sur la transformation de la Fonction publique en 2019, mettant gravement à mal le paritarisme, le S2 des Pyrénées-Atlantiques a maintenu et amplifié son action, en étant à vos côtés, pour vous accompagner, vous défendre et faire vivre les collectifs indispensables pour notre profession trop souvent méprisée, en tout cas maltraitée.

### Réforme de la fonction publique et transformation du paritarisme

Le S2, fort de son expérience, a organisé des permanences à destination des étudiants stagiaires pour présenter les différentes étapes de leur première année et particulièrement, les modalités et stratégies des mutations. Le lien de proximité avec l'INSPE nous permet de rester au contact des nouveaux-elles entrant.e.s dans le métier. En lien avec le S3, le S2 s'est mobilisé lors des différents mouvements (inter et intra) et a mis en place des permanences téléphoniques pour répondre aux questions des syndiqué.es et non syndiqué.es. Face à l'incurie de l'administration qui tarde à publier les textes

et circulaires, nos commissaires paritaires, par leur expertise, ont été en mesure d'accompagner, au plus tôt, le plus grand nombre.

### Retraites : pour le maintien du système par répartition

Lors du mouvement contre la réforme des retraites, les militant.e.s du S2 ont co-animé avec les S1 des heures d'information syndicale pour mettre en évidence les pertes considérables pour les enseignant.e.s. Elles et ils ont participé à l'ensemble des AG paloises et bayonnaises. Résolument, nous n'avons cessé d'interpeller par l'appel à la grève national et intersyndical l'injustice profonde du « système universel de retraite » tant vanté par le gouvernement. L'annonce de ce projet a été aussi l'occasion de donner un coup de projecteur sur l'urgence de la revalorisation générale des traitements par l'abrogation du jour de carence, la fin de la décennie du gel du point d'indice et la nécessaire recomposition ambitieuse de la grille indiciaire.

Cette réforme révèle une fois de plus les inégalités salariales et de carrière : c'est aussi pour cela que le S2 participe activement à la journée du 8 mars.

### Éducation nationale : des réformes tous azimuts et une

### crise sanitaire gérée « à la petite semaine »

Les réformes successives et extrêmement rapides d'APB devenu « Parcoursup », du lycée et du baccalauréat, découlant de la loi pour une « École de la confiance », sont décriées par toutes et tous.

Pour le SNES-FSU, l'obtention du baccalauréat, premier diplôme universitaire, doit conserver son caractère national et donner l'assurance d'une inscription à l'université sans autre sélection, qui masque en fait les inégalités sociales, financières, et ce afin de garantir un minimum des acquis de démocratisation de l'enseignement supérieur. Dès l'annonce des projets ministériels, le S2 a mobilisé d'abord, pour montrer les dangers de cette réforme, bien différente dans sa philosophie comme dans son architecture des précédentes, notamment avec la mise en concurrence assumée des disciplines, puis pour dénoncer sa mise en application en organisant des stages avec le S3 et le S2 des Landes : la préparation de la rentrée 2021 atteint aujourd'hui un point d'acmé et vient malheureusement confirmer en tout point les analyses préalables que nous avons pu établir sur les méfaits des réformes portées par JM Blanquer.

En lien avec les S1 d'établissements, le mouvement contre la passation des EC 1 (ex - E3C) s'est développé jusqu'à, le plus souvent, retarder la tenue des épreuves, poser clairement la question de leur pertinence dans le parcours d'évaluation des lycéens et/ou les délégitimer aux yeux de tou-te-s : collègues, élèves, parents.

Le S2, au sein de la FSU 64 a co-organisé des stages sur l'École inclusive (avec notamment les AESH, également soutenu.es lors de la journée nationale du 8 avril). Il s'agit encore et toujours de dénoncer la mise en place récente des PIAL ; d'obtenir les moyens indispensables à l'accueil de l'ensemble des élèves sans dénaturation de nos statuts, de nos missions, sans mise en danger, par exemple psychosocial, des personnels. Après de l'administration, lors des instances

départementales (CTSD et CDEN) les élu.e.s SNES-FSU 64, ont, grâce à leurs enquêtes d'EPLÉ, présenter toutes les incohérences des DGH, largement sous-évaluées, les la nocivité des suppressions massives de postes et dénoncé la mise en concurrence des établissements, parfois même des équipes disciplinaires en EPLÉ face à une administration qui désormais la revendique sans complexe.

La situation sanitaire a grandement perturbé la vie quotidienne du bureau du S2. Néanmoins, les membres du bureau ont pu sans rupture, garder le contact avec la profession, malgré les confinements, par la publication et l'envoi hebdomadaires à tou.tes les syndiqué.es en activité et retraité.es de la circulaire d'information départementale. Ils et



elles ont aussi continué à assurer leur rôle de conseil et/ou de défense des personnels. Par exemple, les élu.es SNES-FSU au CHSCT départemental et les militant.es du S2 ont obtenu des garanties pour l'application des différents protocoles par sollicitations régulières de l'institution.

Afin de continuer à mener avec vous tous ces combats syndicaux et éducatifs, à l'échelle locale, départementale comme nationale, nous sollicitons votre suffrage pour renouveler significativement votre confiance.

*Les candidat.e.s de la liste départementale « Unité et Action » au bureau départemental des Pyrénées Atlantiques.*

## Élection au bureau départemental des Pyrénées Atlantiques Liste présentée par U&A

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice
ROBERT	RENAUD	MATHEMATIQUES	LYCEE JACQUES MONOD, LESCAR
SOULÉ	ISABELLE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ANDRE MALRAUX, BIARRITZ
GARRET	NICOLAS	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE SAINT JOHN PERSE, PAU
BARNEIX	PHILIPPE	MATHEMATIQUES	LYCEE GASTON FEBUS, ORTHEZ
BOURI	SAMI	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE JACQUES MONOD, LESCAR
LARROUY	ISABELLE	LETTRES MODERNES	COLLEGE JEANNE D ALBRET, PAU
IACHEMET	LUCIO	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE RENE CASSIN, BAYONNE
LIZARDI	PATRICIO	MATHEMATIQUES	COLLEGE, BIDACHE
COURTIADE	FANNY	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE ANDRE MALRAUX, BIARRITZ
PALACIO	JEAN-LUC	AESH	COLLEGE D ASPE, BEDOUS
MOREAU	HERVE	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE SAINT JOHN PERSE, PAU
MARGUIN	GAELLE	DOCUMENTATION	COLLEGE M DE NAVARRE, PAU

## Élections - S2 LANDES

### RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES LANDES

#### Une équipe renouvelée à l'oeuvre.

Les élections professionnelles de 2018 ont conforté la position du SNES-FSU et de la FSU dans le département.

La section landaise du SNES-FSU s'est efforcée de développer les liens avec les établissements du département. Près de 3 établissements sur 4 ont assisté au moins une fois à un bureau élargi aux S1 ou l'ont invitée à animer des heures d'information syndicale.

Ce lien au plus près du terrain lui a permis de porter la voix des collègues dans les instances, au sein desquelles ses militant.e.s ont toujours siégé (CTSD et CHSCT), et où le SNES-FSU, dont l'écoute est renforcée par la fiabilité des informations communiquées, est bien souvent le seul à intervenir sur des

situations concrètes, à nourrir les débats.

Parallèlement, des audiences régulières auprès de l'administration ont permis de faire remonter les difficultés spécifiques des établissements : effectifs, moyens, problèmes de management. Nous avons également accompagné certains d'entre eux lors d'audiences-établissement sur ces mêmes problématiques.

Le travail auprès de l'administration, nos interventions et notre accompagnement de la mobilisation des établissements permettent de faire progresser les conditions de travail des personnels et de pousser l'administration à agir, notamment dans le cas de difficulté avec les directions d'établissement mais aussi

dans l'obtention de moyens supplémentaires, d'ouvertures de classes, de révisions de compléments de service.

Les élu.e.s du SNES-FSU au CHSCT40 ont oeuvré au sein du CHSCTD en présentant des avis en lien avec la santé et la sécurité de tous les personnels. Nous avons également été force de proposition dans les groupes de travail « gestion sanitaire », « élèves au comportement inapproprié ». Concernant le suivi des fiches SST, nous avons accompagné au mieux les auteur.e.s des fiches afin de faire le lien avec l'administration et ainsi amorcer la prise de mesures concrètes permettant de dénouer des situations difficiles.

La mobilisation contre la réforme du lycée, initiée lors du mandat précédent, s'est poursuivie par un congrès d'étude en partenariat avec le SNES 64 mais aussi grâce à un travail d'explicitation de la réforme auprès des collègues et de la FCPE.

Le collègue n'a pas été oublié, un stage ayant été organisé pour un bilan de la mise en œuvre de la réforme.

Le SNES Landes s'est particulièrement impliqué sur la question de l'inclusion (organisation d'une audience collective, participation à un stage FSU, interventions systématiques en instances sur ce point).

Il a également sensibilisé les personnels aux dangers de la procédure d'évaluation des établissements, nouveau visage du management, risquant de conduire à accepter de nouvelles contraintes.

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, nous avons essayé de maintenir au mieux le lien avec les établissements et leurs personnels pendant le confinement, ce qui nous a permis de les accompagner au moment clé du déconfinement, ou encore aux rentrées de septembre et novembre 2020, en poursuivant les bureaux départementaux élargis en visio pour répondre aux questions des collègues, les informer sur leurs droits et sur les protocoles. Il a très rapidement alerté sur la situation des AED dans le contexte sanitaire et les a accompagnés.e dans leur mobilisation au niveau départemental.

L'engagement de la section départementale dans le mouvement social contre la réforme des retraites a été à la hauteur des enjeux. Elle a mobilisé les collègues par sa participation à de nombreuses heures d'information syndicale, à des réunions intersyndicales et interpro, à l'organisation de nombreuses manifestations à Mont-de-Marsan ou Dax.

Nos militant-e-s se sont formé-e-s dans des domaines divers, en participant à des stages nationaux ou académiques pour avoir une vision des enjeux plus large que la simple vision départementale.

Nous nous sommes efforcé-e-s, tout au long de ces trois années, de répondre rapidement et efficacement aux questions posées par les adhérent-e-s enseignant-e-s comme non enseignant-e-s. Des réunions d'information à destination des TZR du département ont été proposées. Les commissaires paritaires se sont engagé.es dans le conseil lors des mutations inter et surtout intra-académiques, par l'organisation de réunions (en présentiel ou en visio) et par du conseil personnalisé.

Tout au long de ces trois années, l'équipe départementale a eu à cœur d'informer toutes et tous par l'envoi d'une lettre hebdomadaire reprenant l'essentiel de l'actualité syndicale et sociale, nationale, académique et départementale. Elle a également cherché à nourrir le site internet avec des ressources comme des modèles type de courrier ou les comptes-rendus d'instances. Elle a participé aux journées d'accueil des personnels entrants dans le département.

Grâce au travail fourni, la syndicalisation s'est maintenue durant ces trois années malgré un contexte défavorable.

Au cours du prochain mandat, les militant-e-s du SNES-FSU des Landes souhaitent poursuivre la dynamique de rencontre et d'échange engagée : bureaux élargis aux représentant-e-s d'établissement, participation aux heures d'information syndicale, organisation de davantage de stages départementaux prenant en compte la diversité des personnels représentés au sein de notre syndicat.

C'est ce travail commun qui fait notre force et notre crédibilité.

Nous sommes attaché-e-s à l'efficacité syndicale dans ses combats au quotidien. C'est pourquoi nous vous présentons une liste unique Unité Action et Ecole Emancipée qui assume sa diversité d'opinion. Syndicat de transformation sociale, nous sommes force de proposition grâce à la richesse de nos débats internes.



**Le SNES, pour agir ensemble**

## Élection au bureau départemental des Landes

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice
BEZELGA	MIREILLE	EDUCATION	LYCEE VICTOR DURUY, MONT DE MARSAN
BOCQUENET	BERNARD	EDUCATION	RETRAITES SNES LANDES
BORDESSOULES	MARLENE	ANGLAIS	COLLEGE, TARTAS
CABANNES	PAUL	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JM LONNE, HAGETMAU
CAMPAGNOLLE	MARIANNE	MATHEMATIQUES	RETRAITES SNES LANDES
FAYEMENDY	NICOLAS	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE VICTOR DURUY, MONT DE MARSAN
LACHERAY	FRANCK	MATHEMATIQUES	COLLEGE PAYS D ORTHE, PEYREHORADE
LEROY	JULIEN	MATHEMATIQUES	LYCEE SUD DES LANDES, ST VINCENT DE TYROSSE
MASSON	ARMELLE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE D ALBRET, DAX
MASSON	DAMIEN	MATHEMATIQUES	COLLEGE D ALBRET, DAX
MOLLET	SONIA	LETTRES CLASSIQUES	LYCEE VICTOR DURUY, MONT DE MARSAN
MOULIE	LAURA	ARTS PLASTIQUES	COLLEGE, TARTAS
NEGUI	YAN	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE HAROUN TAZIEFF, ST PAUL LES DAX
PERSILLON	ISABELLE	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	COLLEGE JACQUES PREVERT, MIMIZAN
RAYNAUD	XAVIER	SII ENERGIE	LYCEE DE BORDA, DAX
TAUZY	ANITA	AESH	LPO JEAN TARIS, PEYREHORADE
VICEDO	KARINE	LETTRES MODERNES	COLLEGE GAST CRAMPE, AIRE SUR L'ADOUR

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES GIRONDE

### Trois années de combat

Ces trois dernières années ont été marquées par nos combats et notre capacité de résistance à toute épreuve face à un gouvernement qui œuvre réforme après réforme, loi après loi, état d'urgence après état d'urgence pour détruire les services publics, les solidarités et les garde-fous démocratiques au nom du libéralisme. Les grèves ont permis de mettre dans l'action les salarié.e.s, les fonctionnaires et les usager.e.s des services publics. Cesser collectivement et de façon concertée le travail pour combattre des politiques régressives et défendre des droits a également permis de faire émerger d'autres formes de résistance et de lutte qui s'inscrivent pleinement dans notre détermination à transformer la société en s'attaquant aux inégalités.

➤ Réétention des copies de bac au printemps 2019

➤ Luites et grèves interprofessionnelles contre la réforme des retraites durant l'hiver 2019/2020 où les personnels de l'éducation ont occupé une place de premier plan

➤ Mobilisations contre la réforme du lycée et Parcoursup pendant les premières épreuves d'E3C

En Gironde, le SNES-FSU et la FSU ont été avec vous dans les cortèges de manifestant.e.s, dans les assemblées générales, dans les collectifs, devant les établissements mobilisés, autour des actions et initiatives médiatiques, ...

### Avec les S1 et les syndiqué.es au quotidien

Encore une fois, lors de ce mandat, nous avons essayé de respecter notre engagement : venir dans les collèges et les lycées pour vous rencontrer, vous écouter, vous accompagner et vous défendre.

➤ Répondre à vos appels téléphoniques et vos mails en essayant d'être les plus disponibles que possible pour vous

conseiller et vous aider au mieux

➤ Animer à vos côtés des heures mensuelles d'information syndicale pour vous informer de vos droits face aux dérives managériales de trop de chefs d'établissement, pour vous présenter l'actualité et les actions du SNES-FSU et de la FSU au niveau local comme au niveau national afin de construire ensemble les ripostes et les modalités d'action

➤ Protéger nos représentant.e.s syndicales et syndicaux très exposé.e.s sur le terrain

➤ Accompagner les personnels des collèges comme des lycées en lutte ou en conflit avec le chef d'établissement pour qui pouvoir personnel et autonomie de l'établissement sont synonymes, lors d'audiences à l'Inspection académique par exemple

➤ Proposer et animer des stages syndicaux SNES-FSU et FSU à l'attention des syndiqué.e.s et des non syndiqué .e.s : faire vivre la section syndicale collectivement, agir en conseil d'administration notamment durant toutes les étapes d'une préparation de rentrée (de la prévision d'effectifs en passant par l'usage de la dotation globale horaire et les suppressions-créations de postes puis par les ajustements de rentée,...)

Rappel : la formation syndicale est un droit pour tous les personnels

➤ Faire vivre notre site internet SNES-FSU Gironde et envoyer des informations syndicales (SMS et mail de fin de semaine du S2)

➤ Relayer les informations et les mobilisations grâce à la page Facebook SNES-FSU Gironde

➤ Tenter de mettre en place des prises de rendez-vous téléphoniques du mardi au vendredi de 14h30 à 16h30 pour vous consacrer le temps nécessaire sur les problématiques suivantes : fonctionnement de l'établissement, relations avec l'équipe de direction, conditions de travail, préparation de rentrée, préparation d'une audience

« établissement »

➤ Organiser des visioconférences pour garder le contact militant dans ce contexte sanitaire mais également pour surmonter un obstacle géographique, celui de la superficie d'un département, où, de plus, tout ne se passe pas dans l'agglomération bordelaise

### Face à l'administration

Avec la Loi Fonction Publique, ce gouvernement souhaite limiter le rôle des syndicats en instances et du paritarisme. En nous sollicitant et en continuant à nous transmettre les informations de terrain, vous nous avez permis de vous représenter concrètement, de porter des revendications fortes et étayées en terme de conditions de travail et d'enseignement, d'organiser une contre-offensive face à la gestion managériale synonyme pour beaucoup de souffrances au travail.

En Comité Technique Spécial Départemental (CTSD), en Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) et en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental (CHSCTD), nous n'avons jamais renoncé à porter vos revendications, vos droits et nos mandats.

Vos votes aux dernières élections professionnelles nous ont même permis de regagner un siège perdu en CTSD et CDEN pour que la FSU redevienne le syndicat majoritaire avec 10 élu.e.s (titulaires et suppléant.e.s) sur 20.

Surtout, n'hésitez pas à venir militer avec nous et merci à celles et ceux qui nous ont rejoints.



**Le SNES, pour agir ensemble**

Après 10 ans comme co-secrétaire départementale, je tourne une page et laisse la place à mes nouvelles et nouveaux camarades qui feront vivre le S2 Gironde et qui seront accompagné.e.s par Cyrille et toute sa sagesse.

Je souhaite juste vous témoigner toute ma reconnaissance pour la confiance que vous m'avez toujours accordée et vous remercier grandement pour votre camaraderie.

*Catherine Dudès.*



# ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DE GIRONDE



## Liste présentée par Unité et Action

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice
LACOMBE	ARNAUD	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE GEORGES RAYET, FLOIRAC
ALLAIN	HELENE	LETTRES MODERNES	LYCEE ALFRED KASTLER, TALENCE
BAILLE	PAULINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ELIE FAURE, LORMONT
BERTEAU	FLORENCE	LETTRES MODERNES	COLLEGE MONTESQUIEU, LA BREDE
BIA	MALIK	ANGLAIS	COLLEGE ROBERT BARRIERE, SAUVETERRE DE GUYENNE
BONNEFIS	MARIE	LETTRES MODERNES	COLLEGE, ARSAC
BOUDET	FRANCOIS	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE HENRI DHEURLE, LA TESTE DE BUCH
DISCAMPS	DELPHINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LP MARCEL DASSAULT, MERIGNAC
DUDES	CATHERINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE MICHEL MONTAIGNE, LORMONT
DUMOULIN	MATHIEU	MATHEMATIQUES	LYCEE FRANCOIS MAURIAC, BORDEAUX
LAIZET	CHARLOTTE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA, FLOIRAC
MARVIER	STEPHANIE	AED	COLLEGE PIERRE MARTIN, RAUZAN
MASSIERA	MARIANNE	LETTRES CLASSIQUES	COLLEGE LEONARD LENOIR, BORDEAUX
MC GREGOR	KEI	ANGLAIS	COLLEGE LAPIERRE, LORMONT
MERLE	HELENE	LETTRES MODERNES	COLLEGE FRANCOIS MAURIAC, ST SYMPHORIEN
MICHELON	CORINNE	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYCEE MONTESQUIEU, BORDEAUX
NOBLIA	MATHIEU	MATHEMATIQUES	COLLEGE MICHEL MONTAIGNE, LORMONT
ORLOWSKI	CYRILLE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LPO VACLAV HAVEL, BEGLES
PAULIN	LARISSA	PHILOSOPHIE	LYCEE MAX LINDER, LIBOURNE
SABOURDY	HAROLD	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA, FLOIRAC
SKITI	LAETITIA	MATHEMATIQUES	COLLEGE ST ANDRE, BORDEAUX
WITORSKI	STEPHANE	ECONOMIE ET GESTION C (market)	LYCEE ODILON REDON, PAUILLAC

## Liste présentée par École Émancipée



Nom	Prenom	Discipline	Etablissement d'exercice
CHAUDON	PATRICK	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ALBERT CAMUS, EYSINES
GREGOIRE	NATHALIE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE H DE NAVARRE, COUTRAS
LARTIGUE	MARIA	ANGLAIS	COLLEGE BERTHELOT, BEGLES
BOURDON	PASCAL	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE NELSON MANDELA, FLOIRAC
CHAUMEIL	CARLA	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ED VAILLANT, BORDEAUX
GUILLEM	FRANCOISE	EDUCATION	LYCEE DES GRAVES, GRADIGNAN
BLADANET	VALERIE	ECONOMIE ET GESTION B (compt fin)	LYCEE FRANCOIS MAURIAC, BORDEAUX
NGUYEN	MAI	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	RETRAITES SNES GIRONDE
GUILAIN	LEA	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE ELIE FAURE, LORMONT
GONZALEZ	ELISABETH	LETTRES MODERNES	LYCEE FERNAND DAGUIN, MERIGNAC
RICHARD	FRANCOIS	HISTOIRE GEOGRAPHIE	RETRAITES SNES GIRONDE
BARBOTEAU	BEATRICE	ANGLAIS	LYCEE SUD MEDOC LA BOETIE, LE TAILLAN MEDOC
DORA	MARIA SOLEDAD	ESPAGNOL	COLLEGE H DE NAVARRE, COUTRAS
JARRIGE	PAULINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE MONTESQUIEU, BORDEAUX
CAZENAVE	CECILE	EDUCATION	LP PHILIPPE COUSTEAU, ST ANDRE DE CUBZAC
BERHILI	MAGIDE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE N BREMONTIER, BORDEAUX
BRUNEL	EDITH	ESPAGNOL	LYCEE FRANCOIS MAURIAC, BORDEAUX
DUWEZ	NINON	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE ALIENOR D AQUITAINNE, SALLES
GELOS	PATRICK	GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION	LYCEE TECHNIQUE LES IRIS, LORMONT
GINTZBURGER	FREDERIQUE	MATHEMATIQUES	LYCEE DES GRAVES, GRADIGNAN
MULLIER	CAMILLE	ANGLAIS	LYCEE ELISEE RECLUS, STE FOY LA GRANDE
ROBERT	DOMINIQUE	EDUCATION	COLLEGE FRANCOIS MAURIAC, LEOGNAN

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SNES LOT ET GARONNE

Conseil, information, soutien, défense et action revendicative sont restés les axes directeurs des trois années de mandat du SNES 47 qui viennent de s'écouler.

### Conseil et information

➤ Envoi systématique d'un bulletin hebdomadaire résumant les informations nationales, régionales et départementales.

➤ Organisation de réunions d'information sur les mutations en 2018 et 2019. En 2020 et 2021, c'est à distance et par téléphone que les anciennes commissaires paritaires de l'équipe ont accompagné et conseillé les collègues.

### Stages de formation syndicale :

➤ fin 2018 : 74 personnes ont participé au 3ème volet du stage sur les conditions de travail et le New management, animé par les responsables nationaux du SNUPDEN-FSU ;

➤ fin 2019 : stage sur la réforme des retraites ;

➤ début 2020 : stage sur le mouvement intra-académique ;

➤ 2020-21 : stages sur l'Education Prioritaire et sur la Santé et la Sécurité au travail (en partenariat avec la FSU47) .

Dans le contexte sanitaire actuel, inédit, variable et insécurisant, nous avons répondu aux sollicitations des collègues et les avons tenus informés en décryptant la communication aléatoire du ministère et l'annonce des protocoles et autres FAQ ...

### Soutien et défense des collègues

A chaque fois que cela a été demandé, nous avons co-animé des heures d'information syndicale dans les établissements. Malheureusement depuis un an, ceci a été empêché par le contexte sanitaire.

Des réponses ont systématiquement été apportées aux appels et aux mails avec des conseils personnalisés, et, quand c'était nécessaire, accompagnement du collègue concerné en audience face à son chef d'établissement ou à la DSDEN (particulièrement pour les AED et les AESH).

Nous avons défendu les collègues, nos conditions de travail et nos droits, dans toutes les instances (CHSCTD, CTSD, CDEN, CDAS...).

### Actions revendicatives

Elles ont été nombreuses tant les attaques contre nos métiers, l'éducation et les services publics ont été importantes ces trois dernières années : réforme du lycée, Parcours-sup, loi de transformation de la Fonction Publique, « école de la confiance », réforme des retraites, Grenelle bidon etc.

Nous avons fait passer nos idées critiques et revendicatives à travers notre bulletin hebdomadaire, mais aussi via la création d'un compte Twitter, régulièrement actif depuis octobre 2018.

### Actions du S1 de retraités :

Au cours des 3 ans écoulés, la participation du Snes47 au « Groupe des 9 » des retraités a été constante et active, les contacts, notamment avec la CGT et la FGR, étant faciles et fructueux. Plusieurs rassemblements, manifestations et rencontres d'élus.e.s ont été organisés pour porter les revendications des retraités, avec, par exemple en décembre 2020, la rencontre du sénateur JP Moga pour dénoncer le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale. Durant l'année 2019-20, les retraité.e.s du Snes ont été particulièrement présent.e.s dans les nombreuses manifestations organisées pour s'opposer à la réforme du système de retraite.

A noter qu'à ce jour, l'érosion de la syndicalisation est minime chez les retraité.e.s du Snes47.



**Le SNES, pour agir ensemble**

### Actions du SNES47 dans la FSU

Ces dernières années, 3 militant.e.s du SNES47 ont participé activement et régulièrement aux nombreuses activités du CHSCTD (groupes de travail, réunions à la DSDEN, visites d'établissement).

A l'occasion du Congrès de la FSU (2019) et du renouvellement du Comité Délibératif Fédéral Départemental, le SNES47 a marqué sa volonté de participer davantage à la vie fédérale en motivant davantage de militant.e.s SNES à siéger au CDFD. Des militant.e.s travaillent ainsi au sein du Secrétariat Départemental de la FSU47.

Nous restons convaincu.e.s que la réponse syndicale reste la seule solution face à une institution qui nous fait de plus en plus violence, face à la dégradation des conditions de travail et face à des injonctions contradictoires.

# ÉLECTION AU BUREAU DÉPARTEMENTAL DU LOT ET GARONNE



## Liste présentée par Unité et Action

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice
BALALUD	JULIE	LETTRES MODERNES	COLLEGE H DE NAVARRE, NERAC
CATHALA	GENEVIEVE	LETTRES MODERNES	RETRAITES SNES LOT ET GARONNE
COURREGELONGUE	CECILE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE STENDHAL, AIGUILLON
DELYE	GUILLAUME	SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	LYCEE BERNARD PALISSY, AGEN
DUPOUY	ERIC	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JASMIN LES ILES, AGEN
GARNAUD	JEAN-MICHEL	ANGLAIS	LYCEE BERNARD PALISSY, AGEN
GAUTHIER	MARIE LAURE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JASMIN LES ILES, AGEN
GERAUD	THIERRY	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYCEE MARGUERITE FILHOL, FUMEL
GIRAUD	MARIANNE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE THEOPHILE DE VIAU, LE PASSAGE
MASSOU	JEAN-JACQUES	TECHNOLOGIE	COLLEGE DANIEL CASTAING, LE MAS D'AGENAIS
RENOM	JULIEN	EDUCATION	LYCEE VAL DE GARONNE, MARMANDE
SAAMI	MALICK	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	COLLEGE JOSEPH CHAUMIE, AGEN
TIDJDITI	ANNE LAURE	ESPAGNOL	LYCEE BERNARD PALISSY, AGEN
VIGNE	MARIANNE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE JOSEPH CHAUMIE, AGEN

## Liste présentée par École Émancipée



Nom	Prénom	Discipline	Etablissement d'exercice
DE SAN MATEO	GUILAINE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN
DOCEKAL	IRENE	LETTRES MODERNES	COLLEGE DUCOS DU HAURON, AGEN
FARA	BEATRICE	HISTOIRE GEOGRAPHIE	COLLEGE PAUL DANGLA, AGEN
PEDRO	SANDRINE	ANGLAIS	COLLEGE JOSEPH CHAUMIE, AGEN
BOUTAL	AURELIE	LETTRES MODERNES	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN
CASTAING	GUILLAUME	PHILOSOPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN
DEHAUT	MARIE	EDUCATION	COLLEGE DANIEL CASTAING, LE MAS D'AGENAIS
DUTHIL	OLIVIER	SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN
GERMANICUS	JEAN-LUC	ECONOMIE ET GESTION A (com org GRH)	LYCEE GEORGES LEYGUES, VILLENEUVE SUR LOT
LALLAU	DAVID	HISTOIRE GEOGRAPHIE	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN
LARUE	THIERRY	MATHEMATIQUES	COLLEGE PAUL DANGLA, AGEN
MEYRE	THIERRY	SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	LYCEE BERNARD PALISSY, AGEN
RICOUX	HELENE	DOCUMENTATION	LYC JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE, AGEN
VERZENI	MARIE JOSEE	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	LYCEE STENDHAL, AIGUILLON

# DU LUNDI 10 MAI AU MARDI 1ER JUIN 2021 : VOTEZ !

Ce vote est l'occasion de dresser le bilan des orientations et des actions menées par le SNES-FSU au niveau national, académique et départemental. Il est soumis démocratiquement à l'appréciation de l'ensemble des syndiqué.e.s. Ceux-ci devront en même temps élire pour trois ans les nouvelles directions nationales (CAN) académiques (CA) et départementales (bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées.

C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqué.e.s déterminent l'orientation que doit prendre le SNES-FSU au niveau national et dans notre académie.

## Qui vote ?

ATTENTION ! Ont le droit de vote, les collègues syndiqué.e.s ayant versé leur cotisation 2020-2021 (« à jour ») et les collègues ayant opté pour le renouvellement automatique (« à jour futur »). Tout collègue peut verser sa cotisation et participer au vote tant que le scrutin n'est pas clos.

## 1 bulletin - 4 votes

Tous les votes s'organisent dans la même période. Vous aurez donc à voter pour :

- ➔ le vote d'orientation national, il s'agit de la commission administrative nationale (CAN)
- ➔ le vote national sur les secrétaires de catégories
- ➔ les représentant.e.s de la commission administrative académique (vote académique d'orientation) qui compte 33 membres titulaires et 33 membres suppléant.e.s (CAA)
- ➔ le bureau SNES de votre département

## Comment voter ?

ATTENTION ! Il n'y aura pas de vote dans les S1.

Tous les syndiqué.e.s recevront personnellement le matériel nécessaire et les instructions particulières pour leur vote par correspondance.



## Le SNES à vos côtés

➔ Vous pouvez contacter un commissaire paritaire en appelant notre permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h - Tél. 05.57.81.62.40

➔ Réservez en ligne un rendez-vous téléphonique sur le site du SNES Bordeaux - <https://bordeaux.snes.edu/>  
Article : Etre rappelé.e par un permanencier

### S3 de Bordeaux

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 81 62 40  
Courriel : [s3bor@snes.edu](mailto:s3bor@snes.edu)  
<https://bordeaux.snes.edu/>

#### Permanences

▶ du lundi au vendredi de 14h à 17h  
(05.57.81.62.40)

### S2 Dordogne

Bourse du Travail  
Rue Bodin 24000 Périgueux  
Tel : 06 85 29 95 97 ou 06 12 51 76 70  
(pas de sms, ne pas hésiter à laisser un message vocal avec coordonnées)  
Courriel : [snes24@bordeaux.snes.edu](mailto:snes24@bordeaux.snes.edu)

### S2 Gironde

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
Tél. 05 57 81 62 44  
Portable : 06 85 87 29 17  
Portable : 06 12 52 74 67  
Courriel : [s2gironde@bordeaux.snes.edu](mailto:s2gironde@bordeaux.snes.edu)

### S2 Landes

Maison des syndicats  
97 place caserne Bosquet  
40000 Mont de Marsan  
Portable : 06 85 34 35 87  
Portable : 06 12 51 76 53  
Courriel : [snes40@bordeaux.snes.edu](mailto:snes40@bordeaux.snes.edu)

### S2 Lot et Garonne

14 rue Jean Terles 47000 Agen  
Portable : 06 07 55 96 39  
Courriel : [snes47@bordeaux.snes.edu](mailto:snes47@bordeaux.snes.edu)

### S2 Pyrénées Atlantiques

11 avenue Edouard VII 64000 Pau  
Portable : 06 85 34 15 07  
Portable : 07 79 67 61 56  
Courriel : [snes64@bordeaux.snes.edu](mailto:snes64@bordeaux.snes.edu)